conseil d'analyse
économique

Focus
n° 137
juin 2026

Le rôle des taux marginaux implicites de prélèvement dans la formation des salaires et de l'emploi

Christian Aleman-Pericon, New York University Abu Dhabi, **Pranav Mimani,** European University Institute, New York University Abu Dhabi, **Raül Santaeulàlia-Llopis,** New York University Abu Dhabi, UAB, BSE et CEPR, **et Étienne Wasmer,** New York University Abu Dhabi et CEPR

Ce *Focus* complète la *Note* du CAE Quelles stratégies pour l'emploi et les salaires. Il s'appuie sur des travaux de recherche récents pour analyser la manière dont les cotisations sociales, les prélèvements obligatoires et les transferts sociaux influencent conjointement le coût du travail, les salaires bruts et les revenus disponibles des ménages. À partir d'une représentation simplifiée du système socio-fiscal français, il décrit les mécanismes reliant les taux marginaux implicites de prélèvement au marché de l'emploi, dans différents cadres de formation des salaires. Il discute en particulier de leurs implications pour l'emploi, les rémunérations et les incitations économiques, en examinant notamment le rôle respectif des contributions employeur et salarié.

Les auteurs tiennent à remercier Michael Sicsic pour son apport et ses conseils avisés.

Introduction

Ce *Focus* complète la *Note* du CAE « Quelles stratégies pour l'emploi et les salaires ». Il propose un cadre d'analyse permettant d'éclairer le rôle des exonérations de cotisations sociales et, plus largement, les effets du système socio-fiscal sur les salaires, le coût du travail et l'emploi.

S'appuyant sur des travaux de recherche en cours, il mobilise la notion de taux marginaux implicites de prélèvement pour analyser la manière dont les cotisations sociales, les prélèvements obligatoires et les transferts sociaux interagissent et influencent les salaires, le coût du travail et l'emploi.

Le taux marginal implicite de prélèvements nets (TMIPn, parfois aussi appelé taux marginal de taxation effectif) est la résultante non-linéaire : i) d'un premier écart entre le coût salarial et le salaire brut, d'une part, et ii) d'un second écart entre le salaire brut et le revenu disponible net après transferts et impôt sur le revenu, d'autre part.

Pour simplifier, ces taux marginaux effectifs seront ici considérés comme linéaires par partie sur des intervalles de salaires bruts de l'individu considéré. Lorsque les cotisations, impôts et transferts ne sont pas linéaires par partie mais localement convexes ou concaves, des résultats analytiques plus généraux sont disponibles (Aleman et al., 2026a). L'hypothèse de linéarité permet en revanche d'exprimer tous les résultats de façon explicite et les intuitions de leurs effets sont simplifiées.

Le premier résultat de ce *Focus* est que, contrairement à ce qui est habituellement perçu, une augmentation d'un point de pourcentage du TMIPn du côté employeur et une augmentation d'un point de pourcentage du TMIPn du côté salarié *ne sont pas équivalentes*.

Ce n'est le cas que si l'on part d'un niveau faible de ces taux. Dès lors qu'ils contribuent à un coin fiscal élevé, l'asymétrie des effets relatifs des taxes employeurs ou employés sur les grandeurs pertinentes (salaires nets disponibles, salaire brut et emploi) est très élevée. Ainsi, si chacun des deux TMIPn est de 50 %, ce ratio des effets relatifs est de l'ordre de 2.5 à 3 sur le salaire net disponible.

C'est le cas lorsque le salaire brut est éloigné du Smic, et donc s'ajuste à la baisse. Si le salaire brut en est proche, l'effet est une compression salariale qui écrase les salaires vers le Smic.

Introduction de notations et de simplifications pour analyser le système socio-fiscal

Salaires bruts et coût salarial total

On appelle le salaire mensuel brut d'un salarié, avec comme convention que $w = 1$ représente le Smic de l'année en cours. Les contributions nettes des employeurs après allègements sont notées $T^e(w)$ et dépendent effectivement du salaire brut. Enfin, le coût salarial total noté $C(w)$ est simplement $C(w) = w + T^e(w)$[1].

Enfin, on considère que $T^e(w)$ est linéaire par morceaux et s'écrit donc :

$$T^e(w) = b_e + \tau^e w$$

La quantité $1+\tau^e$ est le coût employeur d'augmenter le salaire brut d'un euro.

Le taux de cotisations employeurs est la superposition de trois allègements particuliers notés Δ suivi du nom de l'allègement : en 2022, CICE, PACTE et allègements généraux notés RGCP.

- CICE : $\Delta_{\text{textCICE}} = 0.06$ pour $w<2.5$

[1] On ignore ici la dimension des heures travaillées, tous les salariés étant considérés à plein temps. Pour un salarié travaillant une fraction a>1 d'un temps plein, le coût serait calculé sur la base du salaire horaire et la formule, en conservant w comme le salaire mensuel brut, devient $C(w)=w+T^e(w,a)$ où le taux de cotisation entrant dans $T(w,a)$ est calculé sur la base du salaire horaire w/a.

- PACTE : $\Delta_{textPACTE} = 0.018$ pour $w<3.5$
- RGCP : Δ_{RGCP} calculé comme $\Delta_{RGCP}(w) = \max\{\Delta_{max}/0.6\times(1.6/w\text{-}1),0\}$

Le terme 1.6/w−1 détermine la distance du salaire au point de sortie, qui était à 1.6 fois le Smic entre 2006 et 2024. Ainsi, à 1.2 fois le Smic, ce facteur est de 1.6 / 1.2 – 1 = 33 % du point de sortie. Par ailleurs, la quantité Δ_{max} est égale à 0.3234 en 2022.

L'employeur s'acquitte donc d'un taux de cotisation défini par différence au taux maximal t^e_{max}=0.4705 en 2022. Voir encadré.

Encadré

Le taux de cotisation employeur noté $T^e(w)$ est calculé comme $T^e(w) = t^e_{max} - \Delta(w)$ et ce taux est donc pour les différents intervalles : $T^e(w) =$

$$\begin{cases} t^e_{max} - \frac{\Delta_{max}}{0.6} \times \left(\frac{1.6}{w} - 1\right) - \Delta_{textCICE} - \Delta_{textPACTE} & \text{if} \quad w \leq 1.6 \\ t^e_{max} - \Delta_{textCICE} - \Delta_{textPACTE} & \text{if} \quad 1.6 < w \leq 2.5 \\ t^e_{max} - \Delta_{textPACTE} & \text{if} \quad 2.5 < w \leq 3.5 \\ t^e_{max} & \text{if} \quad w > 3.5 \end{cases}$$

Les cotisations suivent donc le profil $T^e(w) = wt^e(w)$, qui est donc

$$T^e(w) = wt^e(w) = \begin{cases} w \times \left(t^e_{max} - \frac{\Delta_{max}}{0.6} \times \left(\frac{1.6}{w} - 1\right) - \Delta_{textCICE} - \Delta_{textPACTE}\right) & \text{if} \quad w \leq 1.6 \\ w \times (t^e_{max} - \Delta_{textCICE} - \Delta_{textPACTE}) & \text{if} \quad 1.6 < w \leq 2.5 \\ w \times (t^e_{max} - \Delta_{textPACTE}) & \text{if} \quad 2.5 < w \leq 3.5 \\ w \times (t^e_{max}) & \text{if} \quad w > 3.5 \end{cases}$$

Malgré une formule du taux de cotisation non-linéaire, le taux marginal de taxation qui s'impose à l'employeur est constant par intervalle, égal à $\tau^e_i = T^{e\prime}(w)$ où est spécifique à chaque intervalle :

$$\tau^e_i = \begin{cases} t^e_{max} + \frac{\Delta_{max}}{0.6} - \Delta_{textCICE} - \Delta_{textPACTE} & \text{if} \quad w \leq 1.6 \\ t^e_{max} - \Delta_{textCICE} - \Delta_{textPACTE} & \text{if} \quad 1.6 < w \leq 2.5 \\ t^e_{max} - \Delta_{textPACTE} & \text{if} \quad 2.5 < w \leq 3.5 \\ t^e_{max} & \text{if} \quad w > 3.5 \end{cases}$$

Avant le CICE ou le PACTE, la formule n'avait que deux intervalles et la formule du taux marginal entre le Smic et le point de sortie des allègements à un nombre c différent (par exemple, 1.3 en 1995, 1.57 en 1997, etc., se généralise à

$$\tau^e_i = \begin{cases} t^e_{max} + \frac{\Delta_{max}}{c-1} & \text{if} \quad w \leq c \\ t^e_{max} & \text{if} \quad w > c \end{cases} \qquad (1)$$

Il apparaît donc que le taux marginal de taxation dépend positivement du taux maximal au-delà du point de sortie, de l'allègement maximum et de la proximité du point de sortie c.

En 2026, la formule de calcul des allègements de cotisations a changé, ce qui a conduit à une baisse du taux marginal implicite employeur entre 1,2 et 1,6 fois le Smic, et à une légère augmentation entre 1 et 1,2 fois le Smic et entre 1,6 et 3 fois le Smic, due à la disparition des bandeaux. Voir Aleman et al. (2026a) pour plus de détails.

Cotisations employés, l'IR, la CSG, les transferts type APL, RSA, aides familiales et salaire net disponible

Pour simplifier, nous imaginons qu'il existe N types de ménages avec au moins un adulte, dont les poids dans la population sont appelés ω_n, $n=1,\ldots,N$. Le revenu d'activité de l'adulte est le salaire brut s'il est actif occupé. Les ménages sont différents par le nombre d'enfants, le nombre d'adultes et si un second adulte est occupé, le salaire de cet adulte.

On appelle $T^w(w)$ le profil moyen perçu par les employeurs sur le marché du travail, avec une hypothèse de ménage représentatif. L'hypothèse sous-jacente est que l'employeur ne perçoit pas les caractéristiques du ménage, mais connait leur distribution et donc anticipe le taux moyen de transfert.

Si la personne est inactive, la formule se maintient si w est remplacé par une allocation chômage z^u ou un revenu d'inactivité z^N n'incluant pas les APL, RSA et aides familiales qui font partie en revanche de T^w.

Le profil moyen contient la somme de toutes les discontinuités et effets de seuil des prestations et des prélèvements. Du point de vue du ménage, le comportement n'est pas affecté par ces discontinuités, et le ménage prend ses décisions sur une moyenne mobile permettant de les éliminer.

Cette hypothèse est sans doute assez forte mais permet par la suite de considérer qu'un individu travaillant pour un salaire sait qu'il est soumis à des aléas de revenu (primes, bonus, diminution des heures) et donc on considère le système de prélèvements et de transferts dans un intervalle autour de son salaire actuel, par exemple (w-10 %, w+20 %) lorsqu'il prend des décisions à un horizon temporel de quelques années, par exemple des choix de formation ou des efforts pour obtenir une promotion.

Nous faisons par ailleurs l'hypothèse que le système est linéaire par partie et notons la pente sur un intervalle donné :

$$T^w(w) = b^w - \tau_i^w w$$

Le salaire net disponible du salarié est donc

$$w^{net} = w + T^w(w)$$

Dans ce qui suit, on fera l'hypothèse que les entreprises ne tiennent pas compte des caractéristiques du ménage des personnes qu'elles recrutent, mais connaissent leur distribution et donc anticipent le taux moyen de transfert sur la base des poids statistiques des populations définis ci-dessus. D'autres hypothèses sont possibles mais ne changent pas le raisonnement sur la détermination des salaires et de l'emploi agrégé.

Effets d'équilibre des taux marginaux $\tau^e,\tau w$

Effets d'équilibres dans un marché du travail compétitif et à la marge extensive

On commence par négliger les constantes b^e,b^w pour arriver au résultat principal. Dans ce cas, et en faisant l'hypothèse de courbes de demande de travail dépendant du coût salarial total de façon iso-élastique et d'offre de travail dépendant du salaire net disponible de façon également iso-élastique, il est facile de démontrer que le salaire net $w + T^w(w) = w^{net}$ disponible (après IR et transferts) est proportionnel à un terme dépendant positivement de la quantité $\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}$ élevé à une puissance dépendant des élasticités relatives de la demande et de l'offre de travail (ϕ^s, ϕ^d respectivement). De même, le coût du travail dépend de la même façon des élasticités mais du facteur inverse : $\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}$. Nous notons le terme $G \;= \frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}$ le coin fiscal.

L'annexe A1 de ce texte calcule le salaire brut , le salaire net disponible et le coût total brut, écrits ici à une constante multiplicative près pour simplifier l'écriture (reportée en annexe 7) :

$$\begin{aligned} w &= (1+\tau^e)^{\frac{-\phi^d}{\phi^s+\phi^d}}(1-\tau^w)^{-\frac{\phi^s}{\phi^s+\phi^d}} \\ w^{net} &= \left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)^{\frac{\phi^d}{\phi^s+\phi^d}} \\ w^{lcost} &= \left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right)^{\frac{\phi^s}{\phi^s+\phi^d}} \end{aligned}$$

Les deux taux marginaux ont un effet similaire qualitativement : ils augmentent tous les deux les coûts salariaux et font baisser les salaires nets disponibles.

Pour autant, les deux taux marginaux t^e,t^w ont-ils un effet symétrique ? La présomption est que oui, lorsque les salaires sont loin du Smic : une hausse de taxe employeur ou employé ont un effet d'incidence qui est symétrique. En effet, une simple linéarisation d'ordre 1 implique que l'effet des taux sur le salaire net est $1\text{-}\tau^{w}\text{-}\tau^{e}$ et $1+\tau^{w}+\tau^{e}$ sur le coût salarial et il est donc symétrique lorsque ces deux quantités sont petites. En revanche, dans le système socio-fiscal français, l'hypothèse de petits taux est inadaptée. Le vrai impact marginal relatif de ces deux taux marginaux se calcule de façon exacte comme :

$$\frac{\frac{\partial w^{net}}{\partial \tau^{w}}}{\frac{\partial w^{net}}{\partial \tau^{e}}} = \frac{\frac{\partial w^{lcost}}{\partial \tau^{w}}}{\frac{\partial w^{lcost}}{\partial \tau^{e}}} = \frac{1+\tau^{e}}{1-\tau^{w}} = \mathrm{G} \qquad (2)$$

et l'on retrouve dès lors l'effet du coin fiscal. En fait, avec $\tau^{e} = \tau^{w} = 0.5$ ce ratio atteint un facteur 3 sur l'effet relatif sur le rendement net individuel des gains de productivité de chaque taxe.

On peut représenter sur la Figure 1 les effets comparés d'une variation d'un point de pourcentage du taux proportionnel des prélèvements employeur et salariés. Dans le graphique, on part d'un taux pour chaque partie (employeur et employé) égal à 0.5 (pour la partie salariés, cela additionne les cotisations-salariés et le reste des transferts et prélèvements). Sur chaque graphique, les deux courbes représentant en bleu foncé l'effet de τ^{e} et en rose clair l'effet de τ^{w} se croisent au point de départ de 0.5. Les deux courbes d'emploi sont décroissantes, mais un point de pourcentage de plus de τ^{w} a un effet plus important sur l'emploi en raison du multiplicateur décrit précédemment sur le numérateur. La raison est que le salaire brut augmente lorsque τ^{w} augmente car le travail est moins rémunéré. A l'équilibre les salaires s'ajustent à ce retrait de l'offre et annule partiellement cet effet mais l'effet sur le coût salarial est plus important que l'effet de τ^{e} qui lui est partiellement compensé par la baisse du salaire brut. L'effet de τ^{w} va logiquement en s'amplifiant à mesure que l'on se rapproche de 100 %.

Figure 1. Emploi, salaires et coût salarial d'équilibre en réponse à une variation des taux marginaux de taxation dans un modèle de marché du travail concurrentiel

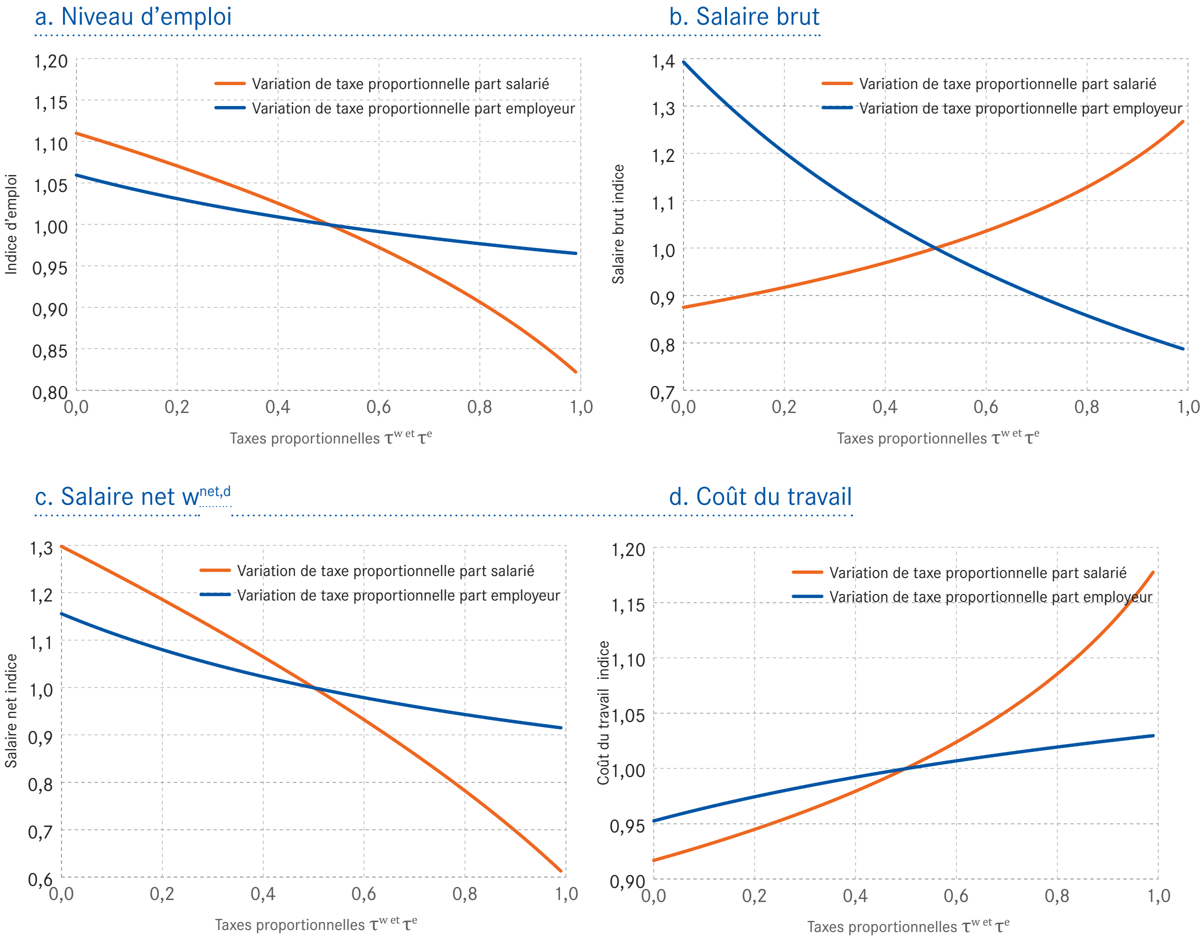

Note : Élasticité de l'offre de travail 0.4, élasticité de la demande de travail (valeur absolue) de 1.2.
Source : Aleman et alii (2026b).

Deux remarques doivent être faites. D'une part, ces deux taux marginaux τ^e, τ^w sont bien comparables l'un à l'autre, puisque les taux marginaux ont été définis par rapport à la même base, le salaire brut : un point de pourcentage rapporte ou économise le même montant de cotisations ou de baisse de transferts. Il s'agit cependant ici d'une neutralité en termes de recettes fiscales d'équilibre partiel. Au fur et à mesure que les taxes s'éloignent du point d'origine, la base fiscale sur laquelle elles sont assises (le salaire brut) évolue et dans un sens opposé. Il en résulte que si l'on réalise un scénario de bascule d'une taxe vers l'autre avec chaque point de pourcentage intégralement transféré, comme sur la Figure suivante l'emploi total augmente quand la partie employeur augmente et la partie salariés diminue (en allant vers la droite) mais les recettes fiscales diminuent. Cela est le fait de la baisse du salaire brut à l'équilibre. Cela se voit en regardant les deux recettes fiscales contrefactuelles (l'une en maintenant le salaire brut ; l'autre l'emploi, à leur valeur d'équilibre initial). Si le salaire brut est maintenu, les recettes fiscales progressent.

Ces graphiques montrent que le transfert de cotisations de la partie employeur vers la partie salarié diminue le coin fiscal et à l'équilibre, les recettes fiscales sont moins importantes ; ce qui souligne le rôle du coin fiscal dans cette analyse. On pourrait ajouter que si, pourcent par pourcent, il n'y a pas neutralité de l'incidence, il y a une forme de neutralité au sens budgétaire. Ainsi, Aleman et alii (2026b) montrent que les combinaisons de taxes qui maintiennent l'emploi sont aussi celles qui maintiennent les recettes fiscales. Une autre façon d'exprimer ce résultat est qu'il n'y a pas de recette magique : toute combinaison des taux maintenant le budget maintiendra aussi l'emploi et inversement. Ils prouvent en annexe que si l'on maintient le budget constant (par exemple en augmentant et en augmentant c'est-à-dire qu'on fait baisser les transferts avec le salaire et qu'on augmente les taxes et prélèvements plus rapidement avec le salaire), les effets sont neutres aussi sur l'emploi.

Figure 2. Emploi, salaires et coût salarial d'équilibre (gauche) et recette fiscales (droite) en réponse à une variation des taux marginaux de taxation τ^e, τ^w dans un modèle de marché du travail concurrentiel

Variations des taxes proportionnelles $d\tau^w = d\tau^e \neq 0; db^e = db^w = 0$

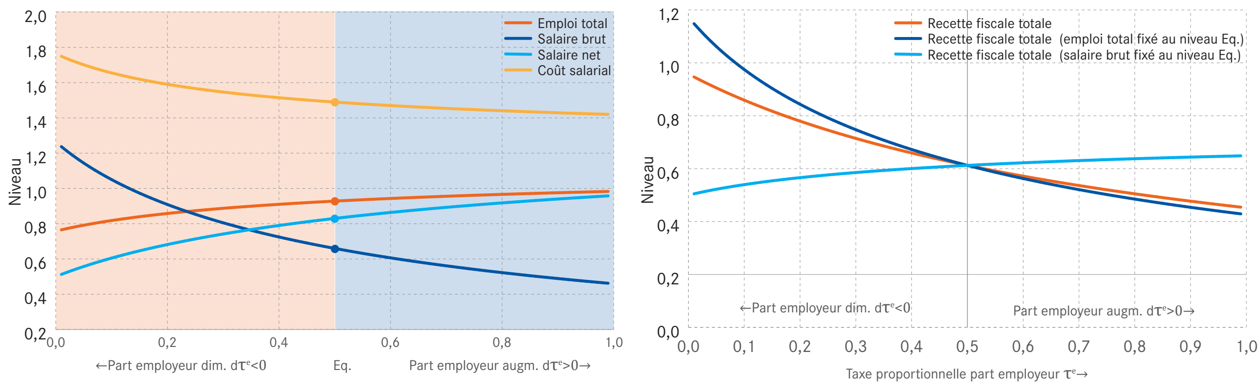

Note : Dans le graphique de droite, on présente deux contrefactuels en figeant le salaire d'une part, l'emploi d'autre part, à la valeur de l'équilibre initial. Élasticité de l'offre de travail 0.4, élasticité de la demande de travail (valeur absolue) de 1.2.

Source : Aleman et alii (2026b).

Une seconde remarque est que le terme $G = \frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}$ correspond à la taille de la quantité économique pertinente correspondante et donc de l'effet en pourcentage pour l'acteur considéré : salarié ou entreprise. Un euro de cotisation supplémentaire à payer pour l'employeur est à comparer à son coût salarial total : un euro de revenu en moins pour le salarié est à comparer à ce revenu disponible net. Ce que le ratio de l'équation (2) représente est en réalité le coin salarial important qui rend l'effet relatif bien plus fort sur les incitations des salariés que celles des entreprises[2].

[2] Le résultat obtenu ici est en partie basé sur le fait que le comportement d'offre de travail dépend négativement du revenu disponible net, et donc que trois facteurs découragent l'offre à la marge extensive : i) plus de cotisations salariales, ii) des aides au logement qui décroissent plus vite avec le revenu d'activité iii) une prime pour l'emploi qui diminue plus vite avec ce même revenu d'activité (indépendamment de son niveau). Si les salariés anticipent que plus de cotisations sont associés à plus de droits de retraites, alors il faut en toute logique défalquer de τ^w les taux marginaux de ces prestations contributives, ce qui réduit d'autant l'intensité du coin fiscal et donc de l'impact relatif de l'un de ces deux taux par rapport à l'autre. Nous développons ce point en annexe de cette note pour montrer que cela ne change quantitativement pas de façon importante l'analyse (un taux de 0.5 passe ainsi à 0.4).

Négociation sur le salaire et effets des taxes à la marge intensive

Ce résultat où le coin fiscal détermine l'impact relatif des deux types de cotisation est en fait très général. A la marge intensive, il affecte aussi le choix d'effort du salarié et par extension celui des heures. Imaginons cette fois-ci un modèle de négociation salariale. La négociation porte sur le salaire brut et le pouvoir de négociation du travailleur est compris entre 0 et 1.

Salaire net disponible dans un modèle de négociation

Passant sur les détails, le salaire net disponible est alors la somme d'un terme de productivité nette du salarié notée SR, d'un terme de salaire de réserve noté et d'une constante liée au transfert maximal en l'absence de revenu d'activité.

$$w + T^w(w) \quad = \alpha \frac{1-\tau^w}{1+\tau^e} \times \underbrace{y}_{\text{Productivité nette}} + (1-\alpha) \underbrace{SR}_{\text{Salaire de réserve}} + \alpha b^w$$

Le système socio-fiscal affecte le salaire disponible par un terme de compression qui est donc

$$\frac{\partial w^{net}}{\partial y} = \alpha / G = \alpha * 1/3 \in (0.08, 0.167)$$

Le ratio des taux marginaux est déjà d'un tiers si le taux marginal implicite de taxation de chaque composante est de 0.5 chacune, et un pouvoir de négociation entre 25 et 50% suffit à rendre ce terme inférieur à 16.67%, en l'occurrence entre 8.3% et 16.67%.

Cela illustre l'écrasement du système socio-fiscal. Cela conduit nécessairement à réduire les incitations. Le fait que le rendement marginal de l'effort du salarié pour améliorer sa productivité ne soit pas égal à son effet marginal sur sa productivité mais nettement inférieur est ce qu'on appelle dans la littérature un problème de «hold-up». Ici, le hold-up provient à la fois d'un pouvoir de négociation inférieur à 1 et de l'ensemble des cotisations employeur, employé et du reste des transferts et impôts directs, résumés ici par ces deux taux marginaux implicites, τ^e, τ^w.

Enfin, on retrouve de façon rigoureusement identique l'asymétrie des effets des deux taux marginaux τ^e, τ^w sur les incitations, et en substance que l'impact marginal relatif de ces deux taux marginaux se calcule de façon exacte comme :

$$\frac{\frac{\partial}{\partial \tau^w}\left(\frac{\partial w^{net}}{\partial y}\right)}{\frac{\partial}{\partial \tau^e}\left(\frac{\partial w^{net}}{\partial y}\right)} = \frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} = \mathrm{G}$$

Les salariés entre 1 et 1.6 fois le Smic ont un taux de découragement de 75 à 90% selon l'hypothèse faite sur le taux marginal de taxation implicite employé, qui correspond à un retour sur investissement de 10 à 25%. Ce taux diminue ensuite de 10 points en raison de la moindre progressivité des allègements de cotisations. Il reste cependant très élevé.

Nous renvoyons le lecteur à Aleman et alii (2026b) pour des simulations montrant les mêmes effets qualitatifs d'asymétrie entre taux marginal de taxation implicite côté employer et côté salarié.

On peut également calculer l'effet des taxes et transferts sur le salaire brut w d'une part, et sur le coût salarial total $w+T^e(w)$ d'autre part.

Salaire brut dans un modèle de négociation

$$w = \frac{\alpha}{1+\tau^e} y + \frac{1-\alpha}{1-\tau^w} \times SR + c_1$$

L'impact du taux marginal implicite des cotisations employeurs est bien de réduire le salaire brut. L'impact du taux marginal implicite des cotisations employés est de l'augmenter. Il s'agit d'effets de taux : cela n'implique pas que le salaire brut augmente si par ailleurs, la hausse du taux marginal employé et accompagnée d'une hausse du terme fixe de ces transferts et donc que les transferts augmentent dans le bas de la distribution des revenus. Dans ce cas, cette hausse des transferts contribue à baisser le salaire brut via le terme de l'équation précédente, car il contient un terme du niveau des prestations (non reporté ici mais disponible dans Aleman et alii (2026b).

Coût salarial dans un modèle de négociation

$$w + T^e(w) \quad = \alpha y + (1-\alpha)\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} SR + c_2$$

Pour le salaire brut, on retrouve que les taux de cotisations employeurs et employés augmentent les coûts salariaux à travers leur taux marginal.

Découragement socio-fiscal

La déduction logique d'un écrasement du rendement des effets de productivité (le terme y est multiplié par l'inverse du coin fiscal dans l'équation de salaire net disponible) implique que les salariés ont peu d'incitation objective à réaliser ces efforts : avec un coin fiscal de 3 et même avec un pouvoir de négociation symétrique de 0.5, le rendement de 100 euros de productivité mensuelle est de 100/6 donc 17 euros, ce qui doit en théorie affecter les décisions d'effort marginal et d'heures marginales. Aleman et al. (2026a) développent un modèle structurel avec double hétérogénéité des salariés et des entreprises pour mesurer l'ampleur de ces effets, dans le prolongement des travaux français sur cette question de la réponse comportementale des agents au contributions employeurs (Chéron et al. 2008).

Évolution historique des taux marginaux implicites de taxation

Les données historiques de taux marginaux implicites ont été explorées par Sicsic (2018) et Sicsic, M. and Vermersch, G. (2021). Ces taux portent sur une population exhaustive (employés du secteur privé, du secteur public mais excluant les cotisations employeurs et les indépendants). Dans chaque centile de la distribution du coût salarial, on trouve ces trois populations et le taux marginal implicite est donc une borne inférieure du taux marginal de taxation implicite du secteur privé, dans la mesure où, notamment sous 1.6 Smic, ce taux est très élevé dans le secteur privé en raison des allègements dégressif. La partie salarié/ménage est en revanche exhaustive et le taux par centile de ces deux travaux est la meilleure estimation disponible. Dans Aleman et al. (2026b) sont calculés les taux marginaux implicites employeurs exacts dans le secteur privé, et les taux marginaux implicites employés/ménages sont estimés sur 24 cas types et moyennés en fonction des poids de la population. La comparaison entre les deux concepts de taux marginaux implicites est représentée pour deux années, 2014 et 2019 (Figure 3). Les différences sont comme on peut s'y attendre plus marquées sous 1,6 fois le Smic et peu importantes au-dessus.

Depuis les années 2010 à maintenant, il n'est donc pas rare de trouver des taux marginaux effectifs supérieurs à 66 % dans le bas de la distribution des salaires et de l'ordre de 55 % au-dessus de 1,6 Smic, correspondant à un coin salarial entre le coût salarial total et le salaire net disponible de l'ordre de 3.5 dans le bas de la distribution des salaires et de 2.5 au-dessus de 1,6 Smic. Voir les Figures 4 et 5.

Figure 3 : Comparaison des taux marginaux effectifs chez Aleman et al. (2026b) , Sicsic (2018) et Sicsic M. et Vermersch G. (2021)

a. Données Sicsic : comparaison des estimations de τ^G pour 2019 b. pour 2014

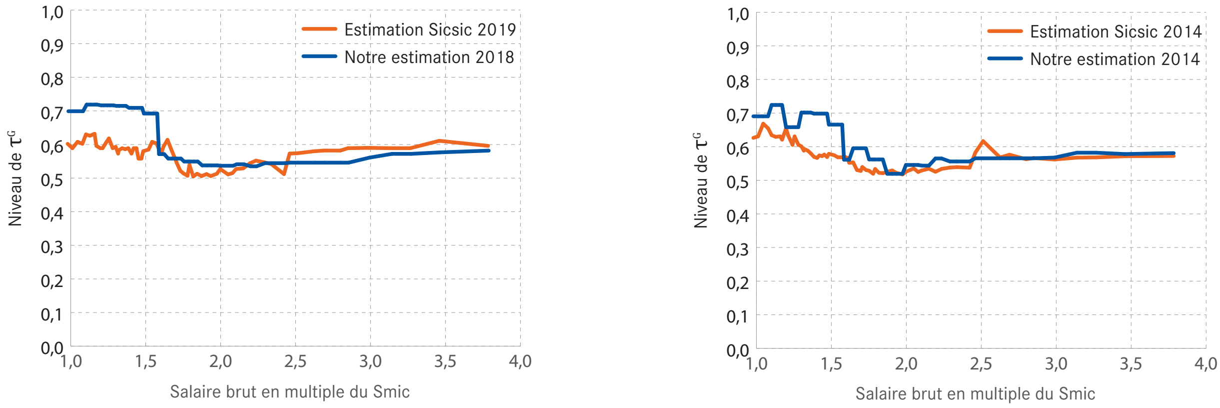

Note : Les taux de nos estimations sont calculés comme des moyennes de sous-intervalles du salaire brut rapporté au Smic brut afin de lisser les effets de la discontinuité liés à des situations particulières.

Figure 4 : Évolution dans le temps et dans la distribution des salaires bruts du ratio coût salarial total sur salaire net disponible (ratio G, gauche) et le taux marginal effectif ou *labor tax wedge* $\tau_i^G = \dfrac{\tau^w + \tau^e}{1 + \tau^e}$ (droite)

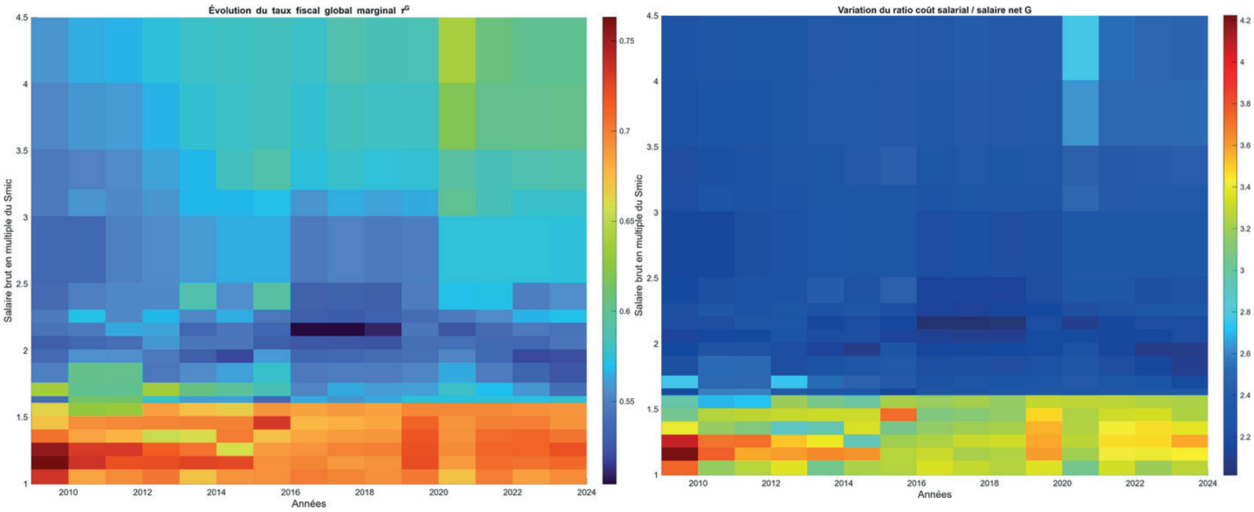

Figure 5 : Évolution dans le temps et dans la distribution des salaires bruts du taux marginal implicite employeur τ^e (gauche) et salariés/ménages τ^w (droite)

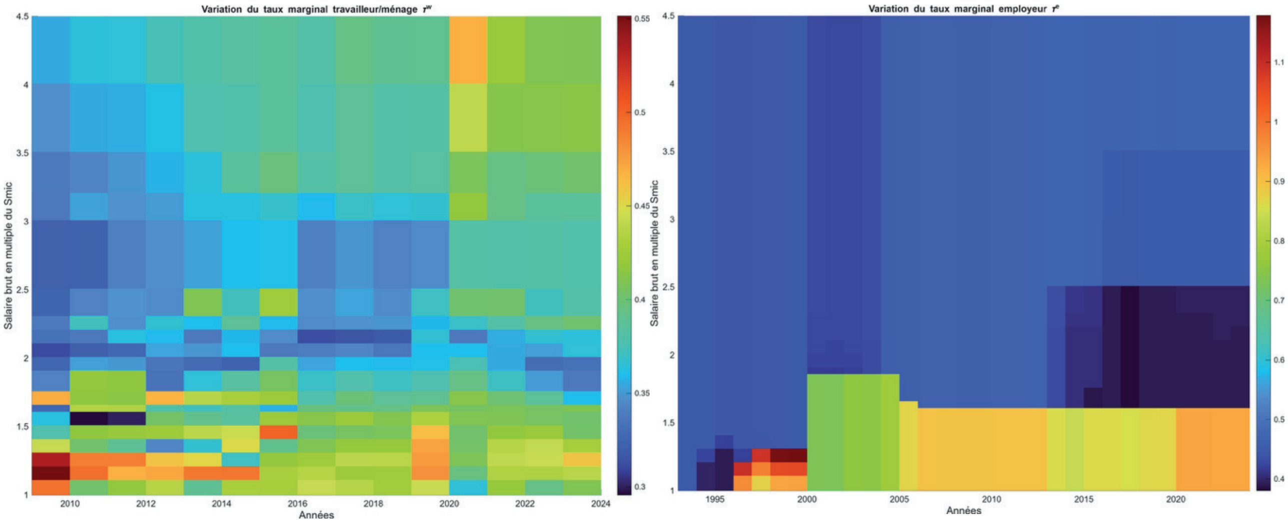

Conclusion

Ce focus montre les conséquences d'une augmentation continue du taux de taxation marginal implicite du côté des salariés et des ménages s'il n'y a pas par ailleurs de diminution d'autres composantes du taux marginal (employeur ou employé) visant à faire baisser le coin fiscal.

Toutes choses égales par ailleurs, augmenter les taux marginaux implicites du côté des salariés et des ménages a un impact négatif sur l'emploi, tout comme augmenter les taux marginaux implicites du côté employeur. Ces deux taux ne sont pas parfaitement substituables : la partie salariée a plus d'impact au fur et à mesure qu'on se rapproche de 100 %.

Cela ne veut pas dire qu'il est possible de tout basculer sur la partie employeurs : en procédant ainsi 'point à point', on déforme la structure des salaires et on n'échappe pas au lien négatif entre coin fiscal et emploi : plus le premier augmente, plus le second diminue.

S'il est possible de diminuer le coin fiscal en augmentant les charges côté employeur et en les diminuant du côté employé, cela n'est pas neutre sur le coin fiscal mais le fait baisser et c'est cette baisse qui est aussi celle des recettes qui explique l'augmentation de l'emploi.

Bibliographie

Aleman-Pericon C., Mimani P., Santaeulàlia-Llopis R. et Wasmer E. (2026a) : Employment and Skill Investment Responses to Payroll Tax Reductions. Exploring the Incentives Consequences of 30 years of French Reforms.

Aleman-Pericon C., Mimani P., Santaeulàlia-Llopis R. et Wasmer E. (2026b) : On the incidence neutrality of employer and employee social contributions, again. Mimeo, NYU Abu Dhabi. Paper presented at the Asian Meeting of the Econometric Society, Abu Dhabi, January 2026 and CEPR 33rd CEPR European Summer Symposium in International Macroeconomics, Lille.

Chéron A, Hairault J.O., Langot F.: A quantitative evaluation of payroll tax subsidies for low-wage workers: An equilibrium search approach, *Journal of Public Economics* 92 (3-4), 817-843

Sicsic, M. (2018) : Financial incentives to work in france between 1998 and 2014, *Economie et Statistique*, 503(1), p. 13–35

Sicsic M. et Vermersch G. (2021) : Les incitations monétaires au travail sont plus élevées en 2019 qu'en 2014, *Insee Analyse*, 66.

Annexes

Marchés compétitifs

A.1. Taxes proportionnelles uniquement

Sur un marché compétitif, on a l'offre et la demande déterminée par les deux équations suivantes, en notant la productivité des salariés pour faire le lien avec les équations de salaire du texte (plutôt que la notation habituelle pour la TFP) :

$$\begin{aligned} F'(N) &= \gamma y N^{\gamma-1} = w(1+\tau^e) \\ N^{1/\phi^s} &= w(1-\tau^w) \end{aligned}$$

ou, en utilisant la notation $\phi^d = 1/(1-\gamma)$,

$$\begin{aligned} N &= [w(1+\tau^e)/(\gamma y)]^{-\phi^d} \\ N &= [w(1-\tau^w)]^{\phi^s} \end{aligned}$$

Salaire net disponible

Prenons les ratios, en éliminant N on a le salaire brut w puis le salaire net disponible :

$$\begin{aligned} \square\quad & [w(1+\tau^e)/(\gamma y)]^{\phi^d}[w(1-\tau^w)]^{\phi^s} = 1 \\ \Rightarrow\quad & w^{\phi^s+\phi^d} = [(1+\tau^e)/(\gamma y)]^{-\phi^d}(1-\tau^w)^{-\phi^s} \\ \Rightarrow\quad & w = [(1+\tau^e)/(\gamma y)]^{\frac{-\phi^d}{\phi^s+\phi^d}}(1-\tau^w)^{-\frac{\phi^s}{\phi^s+\phi^d}} \\ \Rightarrow\quad & w^{net,d} = w(1-\tau^w) = [(1+\tau^e)/(\gamma y)]^{\frac{-\phi^d}{\phi^s+\phi^d}}(1-\tau^w)^{1-\frac{\phi^s}{\phi^s+\phi^d}} \\ \Rightarrow\quad & w^{net,d} = \left[\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}/(\gamma y)\right]^{\frac{-\phi^d}{\phi^s+\phi^d}} \\ \Rightarrow\quad & w^{net,d} = \left[\gamma y\,\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right]^{\frac{\phi^d}{\phi^s+\phi^d}} \end{aligned}$$

Donc :

$$\begin{aligned} 1\,\frac{\frac{\partial}{\partial\tau^w}\left(\frac{\partial w^{net,d}}{\partial y}\right)}{\frac{\partial}{\partial\tau^e}\left(\frac{\partial w^{net,d}}{\partial y}\right)} &= \frac{\frac{\partial}{\partial\tau^w}\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)^{\frac{\phi^d}{\phi^s+\phi^d}}}{\frac{\partial}{\partial\tau^e}\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)^{\frac{\phi^d}{\phi^s+\phi^d}}} = \frac{\frac{\partial}{\partial\tau^w}\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)}{\frac{\partial}{\partial\tau^e}\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)} \\ \square\quad &= \frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} >> 1 \end{aligned}$$

Coût du travail

Pour le coût du travail, les graphiques sont décrits par

$$\begin{aligned} F'(N) &= \gamma Y N^{\gamma-1} = w^{lcost} \\ N^{1/\phi^s} &= w^{lcost}\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right) \end{aligned}$$

et c'est l'offre de travail qui dépend des taxes, la demande est indépendante. On a

$$w^{lcost} = w(1+\tau^e) = [\gamma Y]^{\frac{\phi^d}{\phi^s+\phi^d}}\left[\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right]^{\frac{\phi^s}{\phi^s+\phi^d}}$$

Donc

$$1\frac{\frac{\partial}{\partial\tau^w}\left(\frac{\partial w^{lcost}}{\partial Y}\right)}{\frac{\partial}{\partial\tau^e}\left(\frac{\partial w^{lcost}}{\partial Y}\right)} = \frac{\frac{\partial}{\partial\tau^w}\left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right)^{\frac{\phi^s}{\phi^s+\phi^d}}}{\frac{\partial}{\partial\tau^e}\left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right)^{\frac{\phi^s}{\phi^s+\phi^d}}} = \frac{\frac{\partial}{\partial\tau^w}\left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right)}{\frac{\partial}{\partial\tau^e}\left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right)}$$

$$= \frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} >> 1$$

A.2. Ajout des taxes ou transfert unitaire b^e et b^w

Maintenant :

$$w^{net,d} \equiv w(1-\tau^w)+b^w, \qquad w^{lcost} \equiv w(1+\tau^e)+b^e.$$

$$F'(N) = \gamma y N^{\gamma-1} = w(1+\tau^e)+b^e$$
$$N^{1/\phi^s} = w(1-\tau^w)+b^w$$

En posant $\phi^d = 1/(1-\gamma)$, on obtient

$$N^d = \left[\frac{w(1+\tau^e)+b^e}{\gamma y}\right]^{-\phi^d}$$
$$N^s = [w(1-\tau^w)+b^w]^{\phi^s}.$$

et en prenant le ratio :

$$(w^{lcost})^{\phi^d}(w^{net,d})^{\phi^s} = (\gamma y)^{\phi^d}$$

ou encore :

$$[w(1+\tau^e)+b^e]^{\phi^d}[w(1-\tau^w)+b^w]^{\phi^s} = (\gamma y)^{\phi^d}$$

On peut différencier le salaire par rapport aux quatre paramètres τ^e, b^e, τ^w, b^w

On obtient :

$$\phi^d \ln[w(1+\tau^e)+b^e] + \phi^s \ln[w(1-\tau^w)+b^w] = k$$

où $k = \ln(\gamma y)^{\phi^d}$. En récrivant la formule avec $w^{lcost} - b = w(1+\tau^e)$ et $w^{net,d} - b^w = w(1-\tau^w)$:

$$\phi^d \ln w^{lcost} + \phi^s \ln\left[(w^{lcost}-b^e)\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}+b^w\right] = k$$
$$\phi^d \ln\left[(w^{net,d}-b^w)\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}+b^e\right] + \phi^s \ln w^{net,d} = k$$

Un résultat utile est :

$$d\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} = \frac{d\tau^e}{1-\tau^w} + \frac{d\tau^w}{1-\tau^w}\left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right)$$

et

$$d\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e} = \frac{-d\tau^w}{1+\tau^e} - \frac{d\tau^e}{1+\tau^e}\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)$$

La différentiation totale de la seconde équation donne :

$$\phi^d \frac{\left[(dw^{net}-db^w)\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} + (w^{net}-b^w)\left[\frac{d\tau^e}{1-\tau^w} + \frac{d\tau^w}{1-\tau^w}\left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right)\right] + db^e\right]}{w^{lcost}}$$
$$+\phi^s\frac{dw^{net,d}}{w^{net,d}} = 0$$

Et avec $w^{net,d} - b^w = w(1 - \tau^w)$ on obtient :

$$\phi^d \frac{\left[(dw^{net,d} - db^w)\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} + w\left[d\tau^e + d\tau^w\left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right)\right] + db^e\right]}{w^{lcost}} + \phi^s \frac{dw^{net,d}}{w^{net,d}} = 0$$

$$\Rightarrow \left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} + \frac{\phi^s}{\phi^d}\frac{w^{lcost}}{w^{net,d}}\right) dw^{net} = \left[db^w \frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} + w\left[-d\tau^e - d\tau^w\left(\frac{1+\tau^e}{1-\tau^w}\right)\right] - db^e\right]$$

Le salaire net disponible augmente donc avec b^w et diminue avec les trois autres τ^e,b^e,τ^w. On a aussi que l'effet relatif des taux marginaux sur le salaire net est :

$$\left.\frac{\frac{\partial w^{net,d}}{\partial \tau^w}}{\frac{\partial w^{net,d}}{\partial \tau^e}}\right|_{b^w,b^e} = \frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} = \mathrm{G}$$

Il en est de même pour le coût salarial total : en différenciant la première équation :

$$\phi^d \frac{dw^{lcost}}{w^{lcost}} + \phi^s \frac{\left[(dw^{lcost} - db^e)\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e} + (w^{lcost} - b^e)d\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e} + db^w\right]}{w^{net}} = 0$$

$$\Rightarrow \frac{\phi^d}{\phi^s}\frac{w^{net}dw^{lcost}}{w^{lcost}} + \left[(dw^{lcost} - db^e)\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e} + (w^{lcost} - b^e)\left[\frac{-d\tau^w}{1+\tau^e} - \frac{d\tau^e}{1+\tau^e}\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)\right] + db^w\right] = 0$$

$$\Rightarrow \frac{\phi^d}{\phi^s}\frac{w^{net}dw^{lcost}}{w^{lcost}} + \left[(dw^{lcost} - db^e)\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e} + \left(w(1+\tau^e)\right)\left[\frac{-d\tau^w}{1+\tau^e} - \frac{d\tau^e}{1+\tau^e}\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)\right] + db^w\right] = 0$$

$$\Rightarrow \frac{\phi^d}{\phi^s}\frac{w^{net,d}dw^{lcost}}{w^{lcost}} + \left[(dw^{lcost} - db^e)\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e} + w\left[-d\tau^w - d\tau^e\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)\right] + db^w\right] = 0$$

$$\Rightarrow dw^{lcost}\left(\frac{\phi^d}{\phi^s}\frac{w^{net,d}}{w^{lcost}} + \frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right) - db^e\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e} + w\left[-d\tau^w - d\tau^e\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)\right] + db^w = 0$$

$$\Rightarrow dw^{lcost}\left(\frac{\phi^d}{\phi^s}\frac{w^{net,d}}{w^{lcost}} + \frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right) = db^e\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e} + w\left[d\tau^w + d\tau^e\left(\frac{1-\tau^w}{1+\tau^e}\right)\right] - db^w$$

Le coût du travail en réponse à une augmentation de b^e,τ^e,τ^w et diminue si b^w diminue. En relatif, cela donne à nouveau :

$$\left.\frac{\frac{\partial w^{lcost}}{\partial \tau^w}}{\frac{\partial w^{lcost}}{\partial \tau^e}}\right|_{b^w,b^e} = \frac{1+\tau^e}{1-\tau^w} = \mathrm{G}$$

Ce ratio est aussi celui du niveau d'emploi d'équilibre puisque l'emploi est iso-élastique par rapport au salaire brut.

conseil d'analyse économique

Le Conseil d'analyse économique, créé auprès du Premier ministre, a pour mission d'éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses de ses membres, les choix du gouvernement en matière économique.

Président délégué Xavier Jaravel

Secrétaire général Augustin Vicard

Conseillers scientifiques
Jean Beuve, Samuel Delpeuch, Claudine Desrieux, Arthur Poirier

Économistes/Chargés d'études
Nicolas Grimprel, Lucie Huang, Iris Laugier, Antoine Lopes, Rose Salaün

Assistante du président délégué
Orkia Saïb

Membres Adrien Auclert, Emmanuelle Auriol, Antonin Bergeaud, Antoine Bozio, François Fontaine, Julien Grenet, Fanny Henriet, Xavier Jaravel, Florence Jusot, Sébastien Jean, Isabelle Méjean, Thomas Philippon, Vincent Pons, Xavier Ragot, Alexandra Roulet, Katheline Schubert, Emmanuelle Taugourdeau, Jean Tirole

Correspondants
Dominique Bureau, Benoît Mojon, Anne Perrot, Aurélien Saussay, Ludovic Subran

Toutes les publications du Conseil d'analyse économique sont téléchargeables sur son site :
www.cae-eco.fr

ISSN 2971-3560 (imprimé)
ISSN 2999-2524 (en ligne)

Directeur de la publication Xavier Jaravel

Directeur de la rédaction Augustin Vicard

Édition et contact presse Hélène Spoladore
helene.spoladore@cae-eco.fr — Tél. : 01 42 75 77 47

20 avenue de Ségur 75007 Paris — @CAE-eco (LinkedIn) @caeeco.bsky.social — www.cae-eco.fr